



Encore et toujours !



Christian PONS
Président de l'UNAF

Nouvelle grande victoire pour l'UNAF et son avocat maître Bernard Fau

L'annulation des autorisations de mise sur le marché (AMM) des Closer et Transform a été confirmée en appel par la cour administrative de Marseille

ce 7 janvier 2022. Ce nouvel arrêt permet de renforcer une fois encore le cadrage de la procédure d'AMM qui s'impose maintenant à l'ANSES lors de l'évaluation des pesticides pour mieux prendre en compte la protection des abeilles. Cette victoire sur le terrain du droit affirme encore davantage notre légitimité en tant qu'apiculteurs à lutter à tous les niveaux contre les pesticides qui déciment nos ruches, et au-delà détruisent également la biodiversité. Nous espérons, avec et pour tous les apiculteurs, que cet arrêt modifierait la décision des pouvoirs publics concernant une nouvelle réintroduction des néonicotinoïdes dans les champs de betteraves... Hélas, cela n'a pas été le cas. Les néonicotinoïdes sur betterave sont à nouveau réautorisés pour l'année 2022... Un véritable non-sens ! Une honte absolue !

MAEC apiculture en région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA)

Nous avons appris, par notre administrateur Jean-Marie Sirvins, que pour la nouvelle programmation FEADER la région AURA prévoyait de supprimer les aides MAEC apiculture, sans même la moindre consultation préalable des apiculteurs de la région ni des syndicats apicoles nationaux. L'UNAF vient de réagir et d'écrire à M. Laurent Wauquiez, président de la région AURA, pour lui faire part de notre mécontentement et demander le maintien de cette aide pour les apiculteurs, qui permet de continuer comme partout ailleurs à soutenir et structurer l'activité apicole de la région. Et au regard des autres filières agricoles, ces aides restent pourtant bien réduites... Alors que les députés ont voté à l'unanimité, en octobre 2021, une résolution demandant au Gouvernement de déclarer la sauvegarde des abeilles « grande cause nationale 2022 », la suppression de la MAEC apiculture s'inscrirait donc en faux au soutien indispensable aux abeilles et à l'apiculture. Nous restons naturellement très vigilants sur l'évolution de ce dossier et nous vous informerons dès que possible de la réponse qui sera faite à notre demande.

InterApi

L'interprofession, demandée en urgence par notre président M. Emmanuel Macron, souffre de sa jeunesse. En effet, un travail intense a été réalisé pour la constitution et la mise en route de cette structure. Il y a eu de nombreux débats, des projets, des décisions souvent hâtives, des budgets parfois fantaisistes, mais jusqu'à ce jour très peu de concret pour les apiculteurs... Tout ceci toujours dans la précipitation. Aujourd'hui, toutes les composantes de l'interprofession sont d'accord pour dire que ce fonctionnement n'est pas bon car trop de décisions prises dans l'urgence n'apportent rien

de durable pour sa pérennité. L'UNAF et le SNA ont travaillé de concert pour proposer un mode nouveau de fonctionnement plus pertinent, plus simple et plus efficace. Ce travail constituera la trame de réflexion pour l'ensemble des composantes de l'interprofession. Nous avons réussi à nous faire entendre et comprendre dans nos demandes, malgré des oppositions non fondées et très féroces au départ. Je sais que, si nous sommes parfois perçus comme des « empêcheurs de tourner en rond », c'est que nous voulons avant tout de la transparence, le respect de la légalité et avant tout l'intérêt des apiculteurs. Actuellement, l'état des lieux est fait, et nous regarderons, comme toujours avec la plus grande attention, les orientations futures.

L'UNAF à l'international

L'association bolivienne de producteurs de miel (Adapicruz) nous a sollicités pour établir une coopération internationale sur un projet d'enseignement technique en milieu rural. Cette formation technique comporte plusieurs volets, comme l'enseignement, le fonctionnement et la gestion des ruchers-écoles, la défense de l'apiculture, le sanitaire, les néonicotinoïdes, etc. La totalité de ce beau projet, qui souligne l'indispensable coopération entre les différents pays apicoles, est totalement financée par FranceAgriMer. Gabriel Peña, notre salarié en charge du programme ASE® et du label APicité®, qui parle couramment l'espagnol, et Yves Delaunay, notre vice-président, apiculteur professionnel, sont partis le 4 février et reviendront le 11 février. Nous aurons le plaisir à leur retour de vous faire découvrir leur compte rendu qui, n'en doutons pas, sera très passionnant.

Abeilles et Fleurs

Afin de rendre votre revue préférée encore plus agréable à lire, comme vous pourrez le constater, nous avons quelque peu modifié sa mise en page. Nous espérons que ces petits changements vous séduiront. Si vous n'avez pas encore renouvelé votre abonnement, ne tardez pas ! Et pensez à l'offrir à des amis qui se lancent dans l'aventure de l'apiculture. C'est un cadeau qu'ils recevront tout au long de l'année et qui leur apportera de nombreuses informations, tours de mains et connaissances dans de nombreux domaines.

Le Concours des miels de France

Compte tenu de l'amélioration de la situation sanitaire, le Concours des miels de France se déroulera le 8 mars dans la magnifique salle des fêtes de Saint-Mandé. Il sera présidé par Maxime Frédéric, élu pâtissier de l'année 2022 par le *Gault et Millau*. Ce trentenaire très talentueux a eu en charge la pâtisserie des restaurants du palace *George V* : une sacrée référence. Depuis 2019, il exerce ses talents au restaurant *Le Cheval Blanc*, à La Samaritaine. C'est un grand honneur pour l'UNAF et une belle reconnaissance pour les miels de France.

Vérifiez les réserves de vos ruches ! Le printemps arrive à grand pas et les abeilles, pour bien se développer, ne doivent pas manquer de miel et de pollen !

